

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 26 septembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25, 26 et 27 septembre 2017

2017 DEVE 158 Communication sur la signature avec l'association « Le Potager du Clos » d'une convention de mise à disposition d'un jardin partagé situé dans le square du Clos Feuquières, 30 rue Desnouettes (15e).

Mme Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil du 15e arrondissement en date du 22 juin 2017, autorisant Monsieur le Maire d'arrondissement à signer avec l'association « Le Potager du Clos » la convention mettant à sa disposition à titre gratuit un terrain à usage de jardin partagé dans le square du Clos Feuquières, 30 rue Desnouettes (15e) ;

Vu le projet de délibération en date du 12 septembre 2017 par lequel Madame la Maire de Paris informe le Conseil de Paris de la délibération susvisée ;

Vu l'avis du conseil du 15e arrondissement, en date du 11 septembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Il est donné acte à Madame la Maire de Paris de sa communication relative à la délibération du conseil du 15e arrondissement en date du 22 juin 2017, autorisant la signature d'une convention avec l'association « Le Potager du Clos » pour la mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé dans le square du Clos Feuquières, 30 rue Desnouettes (15e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO